

## Lancement de l'opération Barkhane

Sources : EMA 01/08/2014

**Lancée le 1<sup>er</sup> août, 2014, Barkhane est une opération conduite par les armées françaises. Elle repose sur une approche stratégique fondée sur une logique de partenariat avec les principaux pays de la bande sahélo-saharienne (BSS) : Mauritanie, Mali, Niger, Tchad et Burkina-Faso. Elle est commandée par le général de division Jean-Pierre Palasset .**

Regroupés depuis le mois de février 2014 au sein d'un cadre institutionnel baptisé du nom de « G5 Sahel », ces pays ont décidé d'apporter une réponse régionale et coordonnée aux défis sécuritaires, ainsi qu'aux menaces que font peser sur eux les groupes armés terroristes (GAT). Dans ce cadre, ils ont manifesté leur volonté de conduire leur action aux côtés de la France considérée comme « *un partenaire stratégique ayant toujours soutenu les pays du Sahel dans leurs actions de lutte contre le terrorisme* ».

Si Barkhane s'inscrit dans une nouvelle approche stratégique, elle se caractérise aussi par une logique de fusion et de partage des moyens qui, jusqu'alors étaient dévolus à des opérations distinctes (l'opération Serval au Mali, déclenchée en 2013 et l'opération Epervier au Tchad, déclenchée en 1986).

La présence des forces françaises est maintenue au Mali comme au Tchad, mais les moyens présents dans ces pays sont désormais mutualisés et les zones d'engagement étendues à l'ensemble de la BSS.

L'opération Barkhane est commandée par un officier général depuis un poste de commandement unique stationné à N'Djamena, au Tchad (poste de commandement interarmées de théâtre ou PCIAT).

### **Missions**

Les missions de la force Barkhane sont les suivantes :

- appuyer les forces armées des pays partenaires de la BSS dans leurs actions de lutte contre les groupes armés terroristes ;
- contribuer à empêcher la reconstitution de sanctuaires terroristes dans la région.

### **Dispositif**

L'opération Barkhane regroupe 3000 militaires, une vingtaine d'hélicoptères, 200 véhicules de logistique, 200 blindés, 6 avions de chasse, 3 drones et une dizaine d'avions de transport.



Ces 3000 militaires sont répartis sur deux points d'appui permanents à Gao (Mali) et à N'Djamena (Tchad). Ce dispositif n'est pas figé et le commandant de la force pourra faire basculer ses efforts (troupes et moyens) en fonction de la menace à laquelle il sera confronté.

Depuis ces deux points d'appui permanent, des détachements seront déployés sur des bases avancées temporaires (BAT). Ces bases constituent des « plateformes relais » à partir desquels seront conduites les missions, aux côtés des soldats des pays dans lesquels se situent ces bases.

L'emploi de l'ensemble des moyens aériens – hormis les moyens des détachements de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT), ainsi que les aéronefs des forces spéciales – est planifié depuis Lyon par le JFACC AFCO (Joint Force Air Component Command – Commandement de la composante air de la force interarmées de l'Afrique centrale et de l'ouest).

### **De Serval à Barkhane : une page qui se tourne**



Le 11 janvier 2013, devant la dégradation brutale de la situation au Mali et en réponse à la demande du Président malien, le Président de la République a décidé d'intervenir au Mali en lançant l'opération Serval. Cette opération a mobilisé jusqu'à 4 500 militaires français au Mali.



Elle a été rythmée par trois phases répondant chacune à un objectif précis : arrêt de l'offensive, alors que des groupes terroristes progressaient en direction de la capitale malienne ; destruction des sanctuaires terroristes découverts au Nord du fleuve Niger et rétablissement de la souveraineté de l'Etat malien (élections présidentielles et législatives) ; transfert progressif de la mission à nos partenaires maliens ainsi qu'aux forces de l'ONU engagées dans le pays (MINUSMA).



L'opération Serval, au-delà d'avoir stoppé les groupes terroristes qui menaçaient la capitale malienne, a permis de mettre fin à une forme d'industrialisation du terrorisme qui s'était implantée dans le désert au nord du Mali. Ces résultats ont été acquis au prix d'un engagement déterminé des militaires français qui a coûté la vie à neuf de nos soldats et blessé une soixantaine d'entre eux.

## Bilan de l'opération Serval en chiffres

- Les opérations effectuées conjointement avec les forces armées maliennes ou en coordination avec les forces africaines de la MISMA, puis de la MINUSMA, ont permis de neutraliser **plusieurs centaines de terroristes**.

- Ces opérations ont permis la découverte d'environ **200 tonnes d'armement et de munitions** ainsi qu'une **vingtaine de tonnes de nitrate d'ammonium** destinée à la fabrication de mines artisanales.

- Les avions engagés dans l'opération, avions de chasse, ravitailleurs, avions de transport tactiques et stratégiques, ont effectué plus de **13 000 heures de vol** lors de **7 500 sorties**. Au cours de ces missions aériennes, près de 300 bombes ont été délivrées (GBU 12, GBU 49, AASM, MK82) par les avions français.

- Un défi logistique : 2 000 km séparent Bamako de Tessalit, soit à peu près 2 fois la longueur de la France. Les différents bataillons logistiques qui se sont succédés ont ainsi été amenés à parcourir en moyenne 400 000 km/mois, soit l'équivalent de **10 fois le tour de la Terre chaque mois**.

- La force Serval a pu compter sur le **soutien de huit pays** pour les missions de transport aérien ou de ravitaillement en vol : Allemagne, Belgique, Canada, Danemark, Grande-Bretagne, Espagne, Etats-Unis et Pays-Bas.

La menace terroriste régionale n'a cependant pas disparu. Son caractère transfrontalier, notamment lié à la nature désertique de la zone sahélienne, requiert une nouvelle approche de notre stratégie de lutte contre les groupes armés terroristes. Afin de maintenir la pression exercée sur ces groupes armés au-delà des frontières maliennes, la France a décidé, en partenariat avec les Etats de la région, de réorganiser son dispositif et de repenser la conduite de ses opérations dans l'ensemble de la bande sahélo-saharienne (BSS).

## Le G5 Sahel

Le G5 Sahel regroupe cinq pays de la bande sahélo-saharienne : la Mauritanie, le Mali, le Niger le Tchad et le Burkina-Faso.

Créé à l'initiative des chefs d'Etat de la région sahélo-saharienne, le G5 Sahel est un cadre institutionnel de coordination et de suivi de la coopération régionale, destiné à coordonner les politiques de développement et de sécurité de ses membres.



C'est dans ce cadre que les chefs d'état-major des cinq pays du G5 se sont réunis à Niamey, le 9 avril 2014, pour partager leur évaluation de la situation sécuritaire dans la bande sahélo-saharienne. Ils ont souhaité, pour l'occasion, inviter le général d'armée Pierre de Villiers, chef d'état-major des armées françaises, marquant ainsi la place particulière de la France présentée comme « *un partenaire stratégique ayant toujours soutenu les pays du Sahel dans leurs actions de lutte contre le terrorisme* ».

